

QUAND L'HISTOIRE DE LA TRADUCTION SE FAIT CONTE... (CHRISTIAN BALLIU, *LES CONFIDENTS DU SERAIL. LES INTERPRETES FRANÇAIS A L'EPOQUE CLASSIQUE*¹)

Gina PUICĂ

Université « Stefan cel Mare » Suceava
Roumanie

Résumé : Dans ce texte, nous nous proposons de faire une lecture du volume *Les confidents du Séraïl* de Christain Balliu, qui retrace l'histoire des interprètes français au Levant à l'époque classique. Sans ambitionner d'épuiser la matière extrêmement dense et savante de ce livre, notre lecture se veut un résumé et surtout une invitation à la lecture.

Un simple coup d'œil jeté sur la couverture et la table des matières de l'ouvrage *Les confidents du Séraïl* de Christian Balliu suffit à nous dépayser et à nous faire sortir de notre temps. Spécialiste de l'histoire et des théories de la traduction², l'auteur nous convie en effet, comme le sous-titre le précise, chez les interprètes français du Levant à l'époque classique. Et pas seulement, car l'ouvrage déborde d'érudition dans tous les sens.

Suivant, au fil des chapitres, des axes thématiques qu'il dévoile petit à petit, Christian Balliu cherche ici, selon les termes de Henri Awaiss dans la belle préface du livre, « les traces de ces hommes traits-d'union ayant comme devise “les langues sont faites pour se comprendre” ».

Le royaume de France commence notamment à s'intéresser à l'Orient à partir du XIII^e siècle, avec la croisade menée par Saint Louis. Christian Balliu place justement à cette époque les premiers pas entrepris en vue de la création d'une école de langues orientales. Mais jusqu'aux faits, le chemin allait être long, car – quoique l'idée refait surface au XVI^e siècle –, le projet ne se matérialise pas avant le XVII^e. C'est alors seulement que Colbert crée une école d'interprètes (drogmans) français au Levant pour s'assurer ainsi de leur fidélité à la France (vu que les interprètes levantins n'étaient pas vraiment fiables

ni au point de vue de leurs compétences linguistiques ni surtout de leur intégrité – les intérêts économiques de la France étant systématiquement trahis). Ainsi, soutenu par la Chambre de Commerce de Marseille, le projet des *Jeunes de Langues* est-il confié aux Pères capucins installés au Levant³. La sélection des élèves (du moins jusqu'à la Révolution) se fait en général suivant des critères généalogiques⁴. C'est pourquoi on retrouve de grandes familles de drogmans/traducteurs : les Fonton (pendant quatre générations, elle donna 19 enfants de langues et 4 premiers drogmans de l'ambassade de France à Istanbul), les Fornetti, les Ruffin, les Galland, les de Fiennes, les Kieffer, les Cardonne, les Dantan, les Delaria, les Adanson et autres. Pour ce qui est du programme d'enseignement, celui-ci était assez riche ou plutôt varié, mais l'apprentissage des langues était assez tenu. Les Pères n'avaient aucun égard pour l'arabe, la langue la plus usitée de l'Orient, ou pour le persan. « Quoi d'étonnant donc, remarque Christian Balliu, à ce qu'en 1681, deux ans avant la mort de Colbert, l'ambassadeur de France à Constantinople ne disposât d'aucun interprète acceptable ? » (pp. 56-57). En revanche, on y prêtait beaucoup d'intérêt à la formation diplomatique de ces élèves, en fait on les préparait pour la vie réelle. Cela parce que les drogmans étaient habituellement amenés à mener eux-mêmes les négociations entre l'ambassadeur de la France et le Sultan. C'est dire combien à cet égard leur rôle était déterminant. Ce n'est peut-être pas par hasard si, à partir de la seconde moitié du XVIIIe siècle, ils commencèrent à réclamer qui un consulat, qui une ambassade, hélas ! souvent sans succès, ce qui s'ajoute à leur mauvaise rétribution, et tout cela en dépit de leurs missions toujours délicates et importantes.

A partir de 1700, une autre école d'interprètes fut créée, cette fois à Paris, à Louis-le-Grand plus précisément, pour douze enfants orientaux⁵, mais l'entreprise allait en partie échouer, étant donné que la plupart de ces Orientaux ne restèrent pas fidèles à la France quand ils furent de retour au Levant. Plus tard les deux écoles allaient se relayer. De la sorte, seuls les enfants français élevés dans la foi catholique sortis de Louis-le-Grand pouvaient entrer à l'école de Pétra. Mais l'enjeu dépassait la question de la formation des jeunes. « C'était aussi une manière de prendre indirectement le contrôle des capucins installés à Constantinople. » (pp. 67-68). L'âge d'or des *Enfants de Langues* dure jusqu'à la Révolution française, même si cette institution ne disparaît pas après, pour autant. Par contre, la Convention met sur

pied l’Ecole des langues orientales (aujourd’hui l’INALCO). Ce n’est pas la mission pédagogique qui change non plus avec cette nouvelle création. Mais on assiste bien entendu à un « virage politique qui sonne le glas d’une époque ». Néanmoins, vu l’évolution du commerce et de la diplomatie, on assiste du même coup à un « accroissement considérable du nombre de langues proposées » (p. 83).

En lisant l’ouvrage de Cristian Balliu, on apprend quantité de choses surprenantes. Ainsi en est-il de l’intense activité de traducteur des apprentis drogmans : « Entre 1732 et 1750, les élèves de Péra envoyèrent en France, à la Bibliothèque du roi, les traductions de 124 ouvrages turcs, arabes ou persans, qui s’apparentent, en matière de fidélité, aux conceptions des *Belles Infidèles* du XVII^e siècle. » (pp. 77-78) Et, ajoute l’auteur, la déverbalisation et l’évanescence de l’oral, qui constituaient leur lot quotidien dans la pratique de l’interprétation, ne sont certainement pas étrangères à ce constat. » (p. 78). Ne manquons pas de rappeler avec Christian Balliu, qui revient à plusieurs reprises sur la question, que la double carrière d’interprète et de traducteur, rare de nos jours, « était monnaie courante chez les jeunes de langues qui se destinaient au drogmanat. On peut aller jusqu’à dire que la traduction de textes orientaux, qu’ils ressortissent à la littérature, à la science ou à la culture en général, fut véritablement inaugurée en France par les apprentis drogmans, à l’aube du XVIII^e siècle. » (p. 121).⁶

D’ailleurs, plus généralement parlant, au XVIII^e siècle, sont traduits beaucoup des manuscrits orientaux dont la Bibliothèque du roi s’était enrichie au XVII^e. Le mouvement, et plus amplement la mode des turqueries, correspond à l’ouverture de la France vers l’altérité, l’étranger qui caractérise le Siècle des Lumières. Ce qui est remarquable c’est que – grâce aussi à la francophilie qui caractérise cette période – « cette littérature de traduction [...] fera redécouvrir au monde oriental son propre patrimoine littéraire » (p. 123). Et non seulement au monde oriental, mais à l’humanité entière. Ainsi, c’est à travers la célèbre traduction d’Antoine Galland que les *Mille et Une Nuits* sont entrées dans le patrimoine universel. Et bien que « la plus mal écrite de toutes, la moins fidèle, la plus faible » (Borges *dixit*, cité par Christian Balliu, p. 123), c’est à cette version que pense le lecteur de l’Occident quand il considère le fameux corpus. L’auteur des *Confidents du Sérap* retrace l’histoire de la découverte et de la publication des douze volumes des *Mille et Une Nuits* (1704-1717), et

continue son trajet parmi les « ciseleurs de mots » en évoquant la figure de nombreux autres érudits, artisans de la traduction écrite (entre autres) : François Pétis de La Croix, Charles Fonton et autre Deval. Cela après nous avoir fait connaissance avec « les archéologues du savoir » (historiens comme Jacques-Auguste de Thou, philosophes et autres dénicheurs et chercheurs acharnés des manuscrits orientaux : le Père Wansleben, Galland, le Père Besson ou encore Paul Lucas, grand missionnaire de Louis XIV, grâce auquel Galland en est venu à la découverte de nombreux contes des *Mille et Une Nuits*, dont l'*Histoire d'Aladdin, ou la Lampe merveilleuse*).

L'auteur (Christian Balliu) « ne mériterait-il pas d'habiter un sérail ? » s'interroge Henri Awaiss dans la préface déjà citée, vu qu'il possède « cet art d'écrire l'histoire au rythme de ses nerfs et de transformer les données historiques comme un conte merveilleux ». Après avoir fouillé archives et autres fonds de bibliothèques, Christian Balliu nous restitue en effet ce livre passionnant, à lire en profondeur ou à feuilleter par plaisir, d'où l'on apprend la vraie histoire du drogmanat qui connut ses heures de gloire avant de déchoir dans la première moitié du XIXe siècle. La faute en est à l'histoire, l'Empire ottoman lui-même entraînait en décadence ou, comme dit l'auteur des *Confidents du Sérap*, « le jardin du Belvédère remplace celui du Sérap ».

N'oubliions pas non plus le *sens* de l'« histoire » de Christian Balliu, ce sens qui nous intéresse, et tel qu'il le présente de façon à la fois si explicite et si évocatrice :

« L'épopée des drogmans français montre que la médiation interlinguistique masque un enjeu plus profond, celui du transfert socioculturel. Elle prouve que le message n'est pas d'ordre linguistique, mais qu'il sous-tend une équivalence dynamique qui peut aller jusqu'à changer l'ordre du monde. Interprétation et diplomatie ont forcément navigué de conserve au cours de l'Histoire. Traduction rime avec séduction.

Avec la fin des drogmans, c'est une image de la France et du Levant qui disparaît. Celle d'une alchimie subtile où les truchements étaient si prisés qu'ils partageaient l'intimité des Sultans et devenaient les confidents du Sérap. » (143).

NOTES :

¹ Coll. “Sources-Cibles”, Ecole de Traducteurs et d’Interprètes de Beyrouth, Université Saint-Joseph.

² Auteur d’environ cinquante articles de spécialité, on lui doit aussi deux autres livres : *Les traducteurs transparents. La traduction française à l'époque classique* et *Louis Leboucher dit Georges Mounin*, Textes inédits rassemblés et publiés par Christian Balliu, tous les deux parus à Bruxelles, aux Ed. du Hazard, en 2002 respectivement 20003.

³ Les enfants étaient recrutés en bas âge (9 ou 10 ans) – pour bien prononcer les langues orientales, il fallait, croyait-on, avoir un « gosier d’enfant » –, et la durée de leurs études était assez longue (et coûteuse !), allant chez certains élèves jusqu’à l’âge de 26 ans.

⁴ Citons Christian Balliu : « Au fil du temps, le drogmanat devint une affaire – on pourrait presque dire une institution familiale. De grandes familles se succédèrent, comme élèves au sein des Enfants de Langues d’abord, comme drogmans des Echelles ensuite, comme professeurs de langues orientales enfin, à Louis-le-Grand ou au Collège royal. » (p. 101)

⁵ Pour chaque élève de Paris, le roi payait 600 livres par ans, contrairement à la Chambre de Commerce de Marseille qui payait par élève de Pétra par an à peine 300 livres, et cela encore de façon assez irrégulière. Ce qui fait dire à Christian Balliu que ces élèves du Levant vivaient dans une « misère noire ».

⁶ Pour ce qui est des grammaires et des dictionnaires de langues orientales, ils faisaient cruellement défaut. Or, ce sont d’abord les chargés d’ambassades, des drogmans assez souvent, qui s’y attaquèrent.